

PROCÈS-VERBAL – Quatrième Assemblée des coordonnatrices et coordonnateurs de département et des responsables de programme pour l'année 2007-2008, tenue le jeudi 13 décembre 2007 à 9h00 au Grand salon du Pavillon des Humanités

PRÉSENCES :

Mme Marie-Andrée Groarke	arts plastiques
M. Daniel Bissonnette	design d'intérieur
M. Daniel Cyrenne	éducation physique
M. Daniel Barbeau	langues
M. Luc Archambault	littérature et communication
M. Benoit Baril	mathématiques
M. René Leblanc	musique
M. Yves Bastarache	philosophie
M. Jean Proulx	psychologie
Mme Hélène Bailleu	soins infirmiers
M. Yves Cardinal	tech. administratives
M. Daniel Bédard	tech. architecture
Mme Lucie Chartier	tech. génie civil
M. Hugues Paquin	tech. génie électrique
M. Luc Veillette	tech. génie mécanique
Mme Linda Neault	tech. génie métallurgique
Mme Renée Poirier	tech. hygiène dentaire
Mme Maryse Grégoire	tech. mécanique du bâtiment
M. Jean Leclerc	tech. pâtes et papiers
M. Jacques Auger	tech. policières
Mme Carole Paquin	tech. travail social
Mme Sonia Tessier	accueil et intégration
Mme Maryse Saint-Pierre	arts et lettres - LAC
M. Pierre Legris	arts et lettres - théâtre et médias
Mme Christine Bouffard	sciences humaines
Mme Marie-Marthe Roy	sciences, lettres et arts
M. Benoit Désilets	tech. génie industriel
M. Réjean René	directeur des études
M. Yanick Gentes	délégué syndical
M. Gilles Champoux	direction adjointe au service de la formation continue
M. François Côté	direction adjointe au cheminement scolaire
M. Réjean Paquet	direction des services aux étudiants

ABSENCES MOTIVÉES :

Mme Mireille Nadeau	biologie
Mme Karine Bureau	chimie
M. Normand Paquette	géographie/histoire
M. Mathieu Desrosiers	physique
M. Mathieu Desrosiers	sciences de la nature
M. Gilles Leycuras	sciences sociales
Mme Line Fiset	tech. informatique

coordination
Mme Clémence Vaudrin
Mme Julie Robitaille
Mme Sandra Cole

tech. diététique
tech. documentation
tech. logistique du transport
arts et lettres - langues

Le président souhaite la bienvenue à tous et toutes.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Un ajout est demandé au point - 9. Affaires diverses :

02- laboratoires informatiques.

Sur proposition de monsieur Daniel Bédard qu'appuie monsieur Daniel Barbeau, il est résolu d'adopter l'ordre du jour ainsi modifié :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 15 novembre 2007
3. Affaires découlant du procès-verbal
4. Période d'information des départements et de la direction des études
5. Aide aux étudiants en difficulté
6. Effets de la modification du calendrier scolaire
7. Remise des diplômes – suites
8. Disponibilité des coordonnateurs le 3 janvier 2008 en après-midi
9. Affaires diverses :
 - 01- rappel journée pédagogique
 - 02- laboratoires informatiques
10. Levée de la réunion

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU 15 NOVEMBRE 2007

Sur proposition de monsieur Benoit Baril qu'appuie monsieur Hugues Paquin, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion régulière du 15 novembre 2007.

3. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Défi-Sciences : le pois de la tour

La finale s'est déroulée le 20 novembre dernier, un défi impressionnant qui a attiré un bon nombre de participants.

Super Expo-sciences Bell – édition 2009

Le 28 novembre dernier, le conseil d'administration a adopté une résolution entérinant la candidature du Cégep de Trois-Rivières pour l'obtention de cet événement d'envergure. Une réponse officielle devrait nous parvenir d'ici la fin du mois de décembre.

Journée internationale

Pour une première édition, les activités organisées dans le cadre de la journée internationale ont connu un grand succès. Le souper, à lui seul, a attiré une centaine de personnes.

4. PÉRIODE D'INFORMATION DES DÉPARTEMENTS ET DE LA DIRECTION DES ÉTUDES

Aucune information n'est transmise.

Le président prend quelques minutes pour présenter monsieur Gilles Champoux, nouvellement nommé directeur adjoint au service de la formation continue en remplacement de monsieur Denis Morin. Monsieur Champoux était jusqu'à tout récemment, coordonnateur de l'entreprise d'entraînement Alinov.

Monsieur Champoux salue les membres de l'ACD et les invite à communiquer avec lui pour toute information concernant le service de la formation continue. Il est disponible pour participer aux rencontres départementales, si besoin est.

5. AIDE AUX ÉTUDIANTS EN DIFFICULTÉ

Le président rappelle aux membres que les collègues reçoivent déjà de l'aide du MELS pour les étudiants qui ont certaines difficultés physiques et pour qui l'environnement doit être adapté. Par contre, de plus en plus, il nous faut aussi composer avec des étudiants qui ont des difficultés d'apprentissage d'un autre ordre que physique.

Cette réalité n'est pas nouvelle mais depuis quelques années, beaucoup plus présente. Comme le MELS veut faciliter l'accès aux études à cette clientèle, une structure d'accueil et un programme de soutien aux enseignants devront être mis en place et un comité sera formé.

Le sujet soulève quelques interrogations :

- il est demandé que les enseignants concernés soient informés d'avance lorsque des étudiants avec ce type de difficulté sont inscrits dans leurs groupes - information utile pour l'enseignant pour déterminer si un soutien est requis pour lui et pour le bien de l'étudiant puisqu'il a avantage à ce qu'on connaisse son cas ;
- est-ce qu'il y aura aussi une obligation d'accommodement pour l'ÉUF ?
- il est demandé qu'au moins un enseignant soit nommé au comité ;
- pour avoir déjà eu à composer avec une situation difficile, il faut se donner des moyens pour réagir, faire preuve de discernement et avoir le droit d'en venir à la conclusion que pour certains individus, ça peut ne pas fonctionner et qu'ils devront quitter le collège ;
- certaines conditions d'admission devront être clarifiées, il faudra aussi établir une limite, il est possible de composer avec certains ajustements mais jusqu'où aller ?
- si la situation demande plus de travail aux enseignants, il faudra en tenir compte dans la tâche ;
- il faudra être capable d'évaluer la capacité de réussite de ces étudiants ;
- le comité devra être très prudent dans sa démarche, la situation est délicate et il ne faut pas confondre les cas - des difficultés observées chez certains individus par rapport à des situations particulières qui peuvent apparaître en cours de cheminement et pour des raisons de tout ordre ;
- pour prendre en compte la réalité de situations déjà vécues, des rencontres départementales pourraient aider à alimenter le comité ;
- les étudiants concernés sont très motivés et doivent s'apercevoir par eux-mêmes de leur limite.

Le président prend bien note du message entendu, le problème est complexe et la solution l'est tout autant. Malgré l'évolution du contexte et la prudence requise, il faut trouver une façon de faire pour mieux s'y préparer et s'assurer que tous les intervenants aient accès aux ressources disponibles.

6. EFFETS DE LA MODIFICATION DU CALENDRIER SCOLAIRE

Le président souhaite connaître les difficultés rencontrées à la suite de la modification qui a été apportée au calendrier scolaire en raison de la journée de grève des étudiants, le 22 novembre dernier.

Quelques commentaires sont émis :

- le nombre d'heures précisé pour chacun des blocs de reprise a créé une certaine confusion ;
- si le RREC est si restrictif, pourquoi les heures perdues le jeudi des activités d'intégration ne sont jamais reprises ?
- une journée tampon devrait être prévue au calendrier scolaire à chacune des sessions ;
- les étudiants étaient mieux informés que les enseignants ;
- un problème évident de communication a été observé ;
- plusieurs étudiants ont mentionné ne pas être au courant qu'une assemblée générale avait été convoquée pour un vote de grève.

Monsieur François Côté précise que tout a été mis en place pour diffuser l'information le plus rapidement possible mais reconnaît la difficulté de communication avec Omnivox qui ne permet pas les mêmes possibilités pour les enseignants que pour les étudiants à qui on pouvait joindre l'horaire de reprise de cours au message diffusé.

En ce qui concerne l'ajout d'une journée tampon au calendrier scolaire, il faudra penser que c'est tout le processus de fabrication du calendrier qu'il faudra revoir, début et fin de la session, semaine de relâche, etc.

Relativement à une autre situation vécue dernièrement, un coordonnateur déplore le fait qu'aucune recommandation à la prudence n'a été émise par le collège lors de la dernière tempête de neige. La situation était majeure. Comme le collège est demeuré ouvert, il aurait été apprécié, qu'au minimum, le message d'accueil recommande aux gens d'être prudents en se rendant au collège. Il faudrait aussi se questionner sur la rigueur du RREC par rapport à des situations semblables.

7. REMISE DES DIPLÔMES – SUITES

Monsieur Réjean Paquet de la direction des services aux étudiants est présent.

Comme plusieurs commentaires ont été émis après la tenue de cet événement, le 10 novembre dernier, et qu'au fil des ans, certains constats ont été faits, le temps est probablement venu de repenser l'organisation et la présentation de la cérémonie de remise des diplômes.

Le premier souhait est que cette cérémonie devienne une fête institutionnelle, que tous et toutes se sentent concernés et qu'une plus grande participation des étudiants, enseignants et membres du personnel, soit observée.

Monsieur Paquet invite les membres à lui faire part de leurs suggestions :

- il est demandé que cet événement ne se tienne plus au même temps que les activités de la «portes ouvertes» et de recrutement scolaire ;
- il est demandé que la liste des étudiants diplômés qui seront présents à la cérémonie soit envoyée d'avance dans chacun des départements - en sachant qui sera présent, il y aura probablement plus d'intérêt, pour les enseignants, à participer à l'événement ;
- il est demandé que l'événement se tienne ailleurs que dans le gymnase ;
- il est demandé d'impliquer une ressource du service de la formation continue afin, entre autres, qu'aucun groupe ne soit oublié ;
- il est suggéré que la lettre d'invitation soit signée par la direction et par le département concerné ;
- l'événement est important mais il faut être conscient que c'est du travail de plus qui est demandé, les coordinations ne peuvent interpellier les enseignants pour leur demander d'être présents sans prendre en compte ce fait.

Le président remercie l'ACD des commentaires émis, la situation devra être analysée sous plusieurs angles.

Monsieur Paquet précise que l'ACD sera informée de la restructuration de cet événement au fur et à mesure que les choses se préciseront.

8. DISPONIBILITÉ DES COORDONNATEURS LE 3 JANVIER EN APRÈS-MIDI

Comme des ajustements de dernière minute sont toujours susceptibles de se produire en début de session (ajout de groupes ou autre), le président informe l'ACD que madame Lucie Comeau aura possiblement à communiquer avec certains d'entre eux, le 3 janvier en après-midi.

Les coordonnateurs sont invités à laisser leurs coordonnées à madame Comeau pour qu'elle soit en mesure de les joindre, là où ils seront, si besoin est.

Monsieur François Côté précise que les horaires officiels seront disponibles dans la 2^e semaine de janvier.

Un coordonnateur souhaite qu'une discussion soit éventuellement tenue en ACD au sujet des différentes disponibilités demandées en cours d'année.

9. AFFAIRES DIVERSES :

01- Rappel journée pédagogique : les documents relatifs à la journée pédagogique du 14 janvier prochain seront acheminés sous peu dans les départements. Le thème de cette journée traitera de la profession enseignant.

02- Laboratoires informatiques : une demande est faite pour rendre accessibles à tous, les laboratoires informatiques, le soir.

10. LEVÉE DE LA RÉUNION

Sur proposition de monsieur Hugues Paquin, la réunion est levée à 11h30.

Lyne Dupuis, secrétaire d'assemblée